



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6<sup>ème</sup> séance du mardi 26 novembre 2019

Présidence de M<sup>me</sup> Eliane Aubert, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2019/25 de la Municipalité, du 9 mai 2019 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'autoriser la Municipalité à vendre 3'614 m<sup>2</sup>/SPd de droits à bâtir provenant de la parcelle n° 874 de Prilly à la société Insula S.A. dès l'entrée en force du PPA « Viaduc » de la Commune de Prilly pour le prix de CHF 4'336'800.-, respectivement CHF 3'582'197.- pour 826 millièmes de copropriété ;
2. d'accepter l'indemnité due au titre de la péréquation des droits à bâtir de CHF 2'200'000.-, respectivement CHF 1'817'200.- pour 826 millièmes de copropriété;
3. d'accepter que le paiement de ces indemnités soit compensé par les prestations fournies pour les études et sous la forme d'un contrat d'entreprise pour les travaux permettant la rénovation du bâtiment du badminton sis sur la parcelle n° 874 de Prilly et par la prise en charge de toutes les obligations financières à charge de la Commune de Lausanne relative à la mise en oeuvre du PPA « Viaduc ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-six novembre deux mil dix-neuf.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6<sup>ème</sup> séance du mardi 26 novembre 2019

Présidence de M<sup>me</sup> Eliane Aubert, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2019/33 de la Municipalité, du 29 août 2019 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. de mettre en veille les feux de circulation entre 22h00 et 06h00 sur les axes limités à 30km/h durant ces heures et pour autant qu'aucun motif sécuritaire ne s'y oppose ;
- 1bis de mettre en place une signalisation permettant d'identifier clairement l'entrée sur un axe limité à 30km/h de 22h00 à 06h00.
- 1ter d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 4'487'000.- pour financer la réalisation de l'assainissement du bruit routier telle que décrite dans le présent rapport-préavis ;
2. de balancer le compte d'attente n° 4300.581.462 ouvert pour couvrir les études par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1ter ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissement sur la rubrique 331 du Service des routes et de la mobilité ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service des routes et de la mobilité ;
5. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les subventions qui pourraient être accordées ;
6. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Anne-Françoise Decollogny et consorts intitulé « A 30 km/heure à toute vitesse ! », déposé le 24 avril 2018 ;
7. d'adopter la réponse de la Municipalité à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Rue du Valentin, Rue de la Pontaise, Avenue Druey entre 22h00 et 06h00 » ;
8. d'adopter la réponse de la Municipalité à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Rue Centrale, Rue Saint-Martin, Rue César-Roux entre 22h00 et 06h00 » ;
9. d'adopter la réponse de la Municipalité à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue de Béthusy, Avenue Victor-Ruffly, Avenue de Chailly entre 22h00 et 06h00 » ;
10. d'adopter la réponse de la Municipalité à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue de Morges, Avenue d'Echallens, Avenue Recordon entre 22h00 et 06h00 » ;
11. d'adopter la réponse de la Municipalité à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue du Léman et Avenue de Rumine entre 22h00 et 06h00 » ;

12. d'adopter la réponse de la Municipalité à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue Fantaisie, Avenue de Montchoisi, Avenue de Jurigoz entre 22h00 et 06h00 ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-six novembre deux mil dix-neuf.

La présidente :

Le secrétaire :



m

## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6<sup>ème</sup> séance du mardi 26 novembre 2019

Présidence de M<sup>me</sup> Eliane Aubert, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2019/17 de la Municipalité, du 18 avril 2019 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. de porter au budget du Secrétariat général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, dès 2020, un montant de CHF 130'000.- entièrement compensé ;
- 1bis d'évaluer d'ici fin 2021 la réalisation des objectifs définis pour la Caravane des Quartiers dans le présent préavis.
2. d'approuver la réponse au postulat de Mme Latha Heiniger « Un Contrat de quartier pour les quartiers du Nord-Ouest de la ville de Lausanne, prioritairement pour les quartiers de Belle-vaux/Entre-Bois ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-six novembre deux mil dix-neuf.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6<sup>ème</sup> séance du mardi 26 novembre 2019

Présidence de M<sup>me</sup> Eliane Aubert, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion en 2018 ;
- vu le rapport de la Commission permanente de gestion pour l'année 2018 ;
- vu les observations formulées par dite Commission ;
- vu les réponses de la Municipalité à ces observations ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'approuver la gestion de la Municipalité de 2018 ;
2. d'approuver le rapport de la Commission permanente de gestion ;
3. d'accepter les réponses aux observations : 1 à 13.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-six novembre deux mil dix-neuf.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6<sup>ème</sup> séance du mardi 26 novembre 2019

Présidence de M<sup>me</sup> Eliane Aubert, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport N° 2019/35 de la Municipalité, du 12 septembre 2019 ;
- vu le rapport de la Commission permanente de gestion chargée d'examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. de prendre acte du rapport N° 2019/35 du 12 septembre 2019, concernant les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2019 ;
2. de prendre acte que les objets suivants ***ont reçu une réponse entre le 1er juillet 2019 et le 12 septembre 2019*** :
  - 2.1. M. Johann Dupuis et consorts « Pour l'adoption d'un plan climat par la Municipalité de Lausanne » ;
  - 2.2. Mme Sara Gnoni et consorts « Urgence climatique : il est temps d'avancer au rythme exigé par la science » ;
  - 2.3. M. Xavier Company et consorts « Pour que Lausanne propose une énergie propre et locale, exemple de production nucléaire » ;
  - 2.4. M. Yvan Salzmänn « Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois » ;
  - 2.5. M. Jean-Daniel Henchoz « Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois » ;
  - 2.6. M. Claude Calame et consorts « Pour des modes de déplacement respectueux de toutes et tous » ;
  - 2.7. M. Yves Ferrari « Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale ... Un pas de plus vers la société à 2'000 W » ;
  - 2.8. M. Jean-Daniel Henchoz et consorts « Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020 » ;
  - 2.9. Mme Anne-Françoise Decollogny et consorts « A 30 km/heure à toute vitesse ! » ;
  - 2.10. M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Rue du Valentin, Rue de la Pontaise, Avenue Druey entre 22h00 et 06h00 » ;
  - 2.11. M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Rue Centrale, Rue Saint-Martin, Rue César-Roux entre 22h00 et 06h00 » ;
  - 2.12. M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue de Béthusy, Avenue Victor-Ruffy, Avenue de Chailly entre 22h00 et 06h00 » ;
  - 2.13. M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue de Morges, Avenue d'Echallens, Avenue Recordon entre 22h00 et 06h00 » ;
  - 2.14. M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue du Léman et Avenue de Rumine entre 22h00 et 06h00 » ;

2.15. M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue Fantaisie, Avenue de Montchoisi, Avenue de Jurigoz entre 22h00 et 06h00 » ;

**3. de *prolonger au 30 juin 2020 le délai de réponse* aux objets suivants:**

3.1. Postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup » ;

3.2. Postulat de M. Hadrien Buclin et consorts « Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne doit désinvestir les énergies fossiles ;

3.3. Postulat de M. Mathieu Blanc et consorts « Un plan d'action pour lutter contre la bureaucratie et la surréglementation communale » ;

3.4. Postulat de M. David Payot et consorts « Pour une médiation administrative communale » ;

3.5. Postulat de Mme Séverine Evéquo et consorts « Quel avenir pour le Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablère » ;

3.6. Postulat de Mme Thérèse de Meuron « Demande à la Municipalité d'établir l'inventaire des missions que Lausanne doit, pour des raisons légales, exécuter ou décide, parce qu'elle les juge indispensables pour le bien de ses administrés, de se les donner » ;

3.7. Postulat de M. Jacques Pernet « Demande à la Municipalité d'étudier l'inclusion d'un chapitre 'transversal' intitulé 'Retombées économiques' dans les préavis et rapport-préavis » ;

3.8. Postulat de Mme Véronique Beetschen et consorts « Une plateforme 'last minute' pour l'offre culturelle lausannoise » ;

3.9. Postulat de M. Benoît Gaillard « Inventaire et promotion des cafés, restaurants, bistros, brasseries et pintes historiques de Lausanne » ;

3.10. Postulat de M. Matthieu Carrel « Protection du patrimoine et densification : plus de sécurité et de prévisibilité » ;

3.11. Postulat de M. Jean-Marie Fürbringer et consorts « Utilisons du bois suisse pour notre métamorphose » ;

3.12. Postulat de M. Ilias Panchard et consorts « Pour que la caisse de pensions du personnel communal désinvestisse de l'armement » ;

3.13. Postulat de M. Daniel Dubas et consorts « Un bilan de la coopération au développement pour renforcer la politique lausannoise en faveur de la solidarité internationale » ;

3.14. Pétition de Mme Josiane Bögli et consorts « Pour la préservation du jardin agrémentant les immeubles du chemin de Levant 1, 3 et 5 à Lausanne » ;

3.15. Postulat de M. Jacques Pernet et consorts « Quel futur pour le commerce lausannois ? » ;

3.16. Postulat de Mme Léonore Porchet et consorts « Une monnaie complémentaire pour la vie et le commerce local » ;

3.17. Postulat de M. Henri Klunge « Quid d'une monnaie locale à Lausanne ? » ;

3.18. Postulat de M. Philipp Stauber « Pour un décompte des frais d'eau équitable, transparent et écologique selon le principe du pollueur-payeur » ;

3.19. Postulat de M. Philippe Miauton et consorts « Rendre Lausanne plus riche » ;

3.20. Postulat de M. Bertrand Picard et consorts « P+R+S : Parc'n'ride'n'shop » ;

3.21. Postulat de M. Guy Gaudard « 'Métamorphose' de la sécurité, renforçons la police de proximité ! » ;

3.22. Postulat de Mme Florence Bettschart-Narbel « Pour une redynamisation du commerce lausannois » ;

- 3.23. Postulat de M. Henri Klunge « Un drone, mais pour quoi faire? » ;
- 3.24. Postulat de M. Denis Corboz « Développement de l'aide de livraison à domicile » ;
- 3.25. Postulat de M. Matthieu Carrel et consorts « Des bains d'hiver à Lausanne » ;
- 3.26. Postulat de M. Laurent Rebeaud et consorts « Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI) » ;
- 3.27. Postulat de Mme Evelyne Knecht « Pour du logement social partagé » ;
- 3.28. Postulat de M. Julien Eggenberger « Pour un parc public dans le quartier Valmont - Praz-Séchaud – Vennes » ;
- 3.29. Postulat de Mme Myrèle Knecht et consorts « Pour que figure un paragraphe concernant la mise en œuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand » ;
- 3.30. Postulat de M. Nkiko Nsengimana et consorts « Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location abusive via les plateformes d'hébergement telle qu'Airbnb » ;
- 3.31. Postulat de Mme Séverine Evéquo et consorts « Pour des mesures d'accompagnement nature, paysage et espace public au sein du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, en particulier pour les Axes forts de transports urbains (AFTPU) » ;
- 3.32. Postulat de M. Romain Felli et consorts « Pour des pataugeoires en libre-accès dans les parcs publics » ;
- 3.33. Postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Pour favoriser une optimisation de l'utilisation des surfaces habitables » ;
- 3.34. Postulat de M. Benoît Gaillard et consorts « Moins de sommets sur le plateau : pour un plan communal anti-pics de la pollution ? » ;
- 3.35. Postulat de M. Mathieu Maillard et consorts « Pour un parc Montbenon accueillant, toute l'année, à toute heure et pour tous les âges » ;
- 3.36. Postulat de M. Fabrice Moscheni « Connaître et réduire le risque des perturbateurs endocriniens à Lausanne » ;
- 3.37. Postulat de Mme Thanh-My Tran-Nhu « Pour des manifestations sportives écologiques et durables » ;
- 3.38. Postulat de M. Guy Gaudard « Hôtellerie des Chevreuils » ;
- 3.39. Postulat de Mme Géraldine Bouchez et consorts « Label Ville Verte Suisse, prochaine médaille d'or de Lausanne ? » ;
- 3.40. Postulat de Mme Marie-Thérèse Sangra et consorts « Pour mettre fin à la pénurie de logement pour la faune ailée de nos villes ! » ;
- 3.41. Postulat de Mme Florence Germond « Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5e et 6e année primaire » ;
- 3.42. Postulat de M. Fabrice Moscheni « Réfrigérateurs en libre-service - réduire le gaspillage alimentaire et améliorer le lien social » ;
- 3.43. Postulat de M. Manuel Donzé « Les devoirs surveillés à Lausanne : va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ? » ;
- 3.44. Postulat de M. Manuel Donzé « Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires » ;
- 3.45. Postulat de M. Romain Felli et consorts « Pédibus 2.0 : que route le cyclobus ! » ;
- 3.46. Postulat de M. Jacques-Etienne Rastorfer et consorts « Pour une récréation des cours de récréation » ;



- 3.47. Postulat de Mme Anita Messere « Des crèches dehors par tous les temps, un succès fou! » ;
- 3.48. Postulat de Mme Sara Soto et consorts « Art urbain : pour une géographie de sites dédiés » ;
- 3.49. Postulat de Mme Latha Heiniger « Fondation Idée-sport : l'activité physique non compétitive au service de la socialisation et de la participation dès le plus jeune âge » ;
- 3.50. Postulat de Mme Florence Bettschart-Narbel « Pour une communication moderne entre les parents, l'école, l'accueil de jour et les services de l'administration » ;
- 3.51. Postulat de M. Ilias Panchard et consorts « Pour une meilleure protection de la jeunesse face à la fumée passive » ;
- 3.52. Pétition du Comité de pétitions du PDC Lausanne « Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne ! »
- 3.53. Postulat de Mme Myrèle Knecht « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap » ;
- 3.54. Postulat de Mme Sylvianne Bergmann « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées » ;
- 3.55. Postulat de Mme Maria Velasco « Pour une place Centrale conviviale et accueillante » ;
- 3.56. Postulat de Mme Eliane Aubert « Pour étudier l'introduction du coworking dans l'administration lausannoise » ;
- 3.57. Postulat de Mme Sarah Neumann et consorts « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » ;
- 3.58. Postulat de Mme Elisabeth Müller et consorts « Centre-ville - Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public » ;
- 3.59. Postulat de M. Valéry Beaud « Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public » ;
- 3.60. Postulat de Mme Florence Bettschart-Narbel et consorts « Nos P+R sont-ils adaptés? » ;
- 3.61. Postulat de M. Henri Klunge et consorts « En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique ! » ;
- 3.62. Postulat de M. Johann Dupuis et consorts « Voies express vélo et rues cyclables » ;
- 3.63. Postulat de M. Guy Gaudard et consorts « La Place de la Sallaz aux piétons » ;
- 3.64. Postulat de Mme Céline Misiego « Pages blanches pour Lausanne » ;
- 3.65. Postulat de M. Vincent Rossi et consorts « Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne » ;
- 3.66. Postulat de Mme Carine Carvalho Arruda et consorts « Une politique publique pour toutes et tous : analyse budgétaire en termes de genre et d'égalité entre femmes et hommes » ;
- 3.67. Postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Grands chantiers: de l'art, de la couleur et une ouverture sur l'espace public » ;
- 3.68. Postulat de Mme Françoise Longchamp « Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons » ;
- 3.69. Postulat de M. Jean-Christophe Birchler et consorts « Des macarons de stationnement au service des artisans et de l'environnement » ;
- 3.70. Postulat de M. Nicola Di Giulio « Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants » ;
- 3.71. Postulat de M. Johan Pain « Moins d'attente aux feux rouges pour les piétons pour faciliter leurs déplacements » ;
- 3.72. Postulat de Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers » ;

- 3.73. Postulat de M. Henri Klunge « Lausanne en marche » ;
- 3.74. Postulat de M. Robert Joosten et consorts « Pour des bus de quartier attractifs » ;
- 3.75. Postulat de M. Vincent Brayer et consorts « Mobilité dans la Métropole, une offre découverte 3 mois pour les nouveaux arrivants » ;
- 3.76. Postulat de M. Nicolas Tripet « Pour une vue d'ensemble réaliste et actuelle du trafic » ;
- 3.77. Postulat de Mme Anna Zangger et consorts « Pour la promotion des véhicules électriques sur le domaine communal ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-six novembre deux mil dix-neuf.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6<sup>ème</sup> séance du mardi 26 novembre 2019

Présidence de M<sup>me</sup> Eliane Aubert, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- ouï l'interpellation urgente de Matthieu Carrel et consorts « *La désobéissance civile doit-elle être subventionnée ?* » ;
- ouï la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-six novembre deux mil dix-neuf.

La présidente :

Le secrétaire :